



SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE	TECHNOVIT 5071, DURCISSEUR
NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET	238-H
APPELLATION CHIMIQUE	

FABRICANT / FOURNISSEUR	ANAMET
ADRESSE	C.P. 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	(450) 646-1290
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m ³)	ACGIH TLV (mg/m ³)
Méthacrylate de méthyle.	80-62-6	>90	410	410
N,N-Dimethylaniline	99-97-8	<1.0	Non disponible.	Non disponible.

NOTE: Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition en °C	100 °C (212°F)	Pression de vapeur (mm Hg)	Non disponible.
Point de fusion en °C	Non applicable.	Densité de vapeur (Air = 1)	Non disponible.
Densité (Eau = 1)	0.94	Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Insoluble.		
Aspect et odeur	Liquide sans couleur / odeur caractéristique.		



SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

Point d'ignition	10 °C (50°F).		
Limites d'inflammabilité	LEL	2.1%	UEL 12.5%
Extincteurs	CO ₂ , les extincteurs en poudre, la mousse résistante à l'alcool. Ne pas utiliser d'eau ou de jet d'eau.		
Procédures spéciales d'extinction	Un équipement de respiration autonome approuvé MSHA/NIOSH est recommandé et des vêtements protecteurs appropriés doivent être utilisés en cas d'incendie. Garder les contenants exposés au frais en les arrosant avec de l'eau.		
Feux spéciaux et risques d'explosion	La formation d'un mélange air/vapeur explosif est possible lorsque chauffé ou en cas d'incendie.		

SECTION V • RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable.
Conditions à éviter	Non disponible.
Incompatibilité	Non disponible.
Produits dangereux de décomposition	Aucune décomposition si utiliser et entreposer selon les spécifications.
Polymérisation dangereuse	Si le produit est entreposé plus une période plus longue et/ou sous des températures différentes que recommandées, alors le produit pourrait se polymériser en dégageant de la chaleur.

SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

A – PREMIERS SOINS

Yeux	Rincer avec une solution oculaire ou avec de l'eau propre pour au moins 20 minutes; tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Contacter un médecin.
Peau	Enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement et en profondeur les régions affectées avec de l'eau et du savon pour 20 minutes. Si des symptômes apparaissent (irritation, boursoufflage, ampoules), consulter une expertise médicale.
Inhalation	Transporter le patient hors de la zone d'exposition, le garder au chaud et au repos. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
Ingestion	<u>Ne pas faire vomir.</u> Obtenir une assistance médicale immédiatement. Des symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



l'ingestion; il faut garder sous observation au moins 48 heures après l'accident.

B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES: Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

• EXPOSITION À COURT TERME

Yeux	Le produit, sous forme liquide ou de hautes concentrations de brume et/ou vapeur, peut causer des irritations sérieuses.
Peau	Le produit, sous forme liquide ou de vapeur, peut irriter la peau.
Inhalation	La vapeur et la brume sont irritantes pour le nez, la gorge et les poumons. Des symptômes comme une gorge irritée, la toux, des douleurs abdominales, le souffle court et de la difficulté à respirer peuvent se produire.
Ingestion	L'ingestion peut : brûler la bouche, la gorge et la voie digestive, causer des maux abdominaux, de la nausée, du vomissement, de la diarrhée, de la soif, une faiblesse généralisée, un état de choc et la mort. Des dégâts permanents peuvent en résulter.

• EXPOSITION À LONG TERME

Cancérogène	Non disponible.
Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres effets sur la reproduction	Non disponible.
Sensibilité épidermique	Le produit est un sensibilisant de la peau (allergie).
Sensibilité respiratoire	Ce produit est un sensibilisateur.
Matériaux synergiques	Non disponible.

Acute toxicity:

99-97-8	N, N-dimethyl-p-toluidine	Oral	LD50	500mg/kg (rat)
		Dermal	LD50	3mg/kg (rat)

SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

PROTECTION PERSONNELLE

Protection de la vue, du visage et des mains	Le port d'une protection pour les yeux (lunettes de protection chimique/bouclier facial) est recommandé. L'utilisation de gants appropriés (Néoprène) est aussi recommandée. Les gants doivent être changés régulièrement ou lorsqu'ils sont exposés de façon excessive au produit.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adéquate si l'exposition risque de dépasser les limites occupationnelles. Un masque avec filtre approprié peut être adéquat. Dans l'éventualité de la formation de hauts niveaux de vapeur, l'utilisation d'un équipement respiratoire autonome serait requise.
Ventilation	Fournir une ventilation adéquate, incluant une ventilation locale pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Des considérations doivent être données à la planification des procédés de travail et des temps d'exposition qui en découlent. Ceci pour mieux déterminer le type de protection à adopter.
Ouïe	Comme requis en accord avec : OSHA 1910.215.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



HMIS	Santé: 2 Inflammabilité: 3 Réactivité: 2
-------------	------------------------------------------------

Les composants avec des valeurs critiques nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :

80-62-6	methyl methacrylate	Short term value: 416 mg/m ³ , 100 ppm Long term value: 208 mg/m ³ , 50 ppm
---------	---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement	Éliminer les sources d'ignition. S'assurer d'une protection personnelle adéquate (avec protection respiratoire) lors de la récupération des déversements. Empêcher la fuite de matériel dans les drains. Absorber le déversement avec des matériaux liant aux liquides (diatomite, liants universels, pour de petites quantités de tissu). Ne pas se servir de brins de scie ou autres combustibles. Ramasser dans des contenants appropriés et étiquetés adéquatement. Les déversements ou décharges dans les cours d'eau doivent être signalé aux autorités compétentes.
Élimination des résidus	Doit être disposé selon les normes municipales, provinciales et/ou fédérales. Incinérer sous des conditions contrôlées et approuvées. Décontaminer les contenants avant de les recycler.

SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage	Entreposer dans des endroits frais et bien ventilés. Garder à l'écart des sources d'ignition (interdiction de fumer), de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux. Éviter aussi l'inhalation hautes concentration de vapeurs. Utiliser dans des endroits bien ventilés.
Classification Relative à l'expédition •DOT• Classes de danger	Dénomination d'exp. DOT: Monomère, Méthacrylate de méthyle, stabilisé. Dénomination d'exp. TDG/UN: Monomère, Méthacrylate de méthyle, stabilisé. Numéro UN: UN1247 Classe de danger: 3. Groupe d'emballage: II. Exemption TDG: Non réglementé. Étiquette: Liquide corrosif. Classe IATA: 3. Classe IMDG: 3.
HMIS	Santé: 2 Inflammabilité: 3 Réactivité: 2



SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

Impact environnemental et Distribution dans l'environnement	Non disponible.
Persistance et Dégradation	Non disponible.
Toxicité	Non disponible.
Impact des effluents traités	Non disponible.

SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

• RÉGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.
 CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Méthacrylate de méthyle, 1000 lbs. (453.6 kg).

SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Aigue, feu, chronique.
- Section 313: Méthacrylate de méthyle.
-

STATUS RCRA: Méthacrylate de méthyle, U162.

• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification WHMIS: E, B2, et D2B.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



TERMINOLOGIE

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Service

CFR: Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

DOT: Department of Transportation (USA)

DSL: Domestic Substance List

HMIS: Hazardous material information sheet

IARC: International Agency for Research and Cancer

LC: Lethal Concentration

LD: Lethal Dosage

MSHA: Mine Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

NTP: National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

PEL: Permissible exposure limit.

STEL: Short term exposure limit.

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TLV: Threshold limits value.

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Time-weighted average

USEPA: United States Environmental Protection Agency

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System